

# **Comptes consolidés semestriels résumés**

**Orano**

**30 juin 2018**

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Notes</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2018 (**)</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2017 (*)</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>1 713</b>	<b>1 794</b>
Coût des produits et services vendus		(1 425)	(1 441)
<b>Marge brute</b>		<b>288</b>	<b>353</b>
Frais de recherche et développement		(44)	(41)
Frais commerciaux		(16)	(26)
Frais généraux		(35)	(61)
Autres charges opérationnelles	<b>3</b>	(39)	(276)
Autres produits opérationnels	<b>3</b>	10	30
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>163</b>	<b>(21)</b>
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	<b>9</b>	(4)	9
<b>Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées</b>		<b>159</b>	<b>(11)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		13	7
Coût de l'endettement financier brut		(78)	(113)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(65)</b>	<b>(106)</b>
Autres charges financières		(390)	(245)
Autres produits financiers		113	230
<b>Autres charges et produits financiers</b>		<b>(277)</b>	<b>(15)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>5</b>	<b>(342)</b>	<b>(121)</b>
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>6</b>	<b>(27)</b>	<b>(57)</b>
<b>Résultat net d'impôt des activités poursuivies</b>		<b>(210)</b>	<b>(190)</b>
Résultat net d'impôt des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées		-	(2)
<b>Résultat net</b>		<b>(210)</b>	<b>(192)</b>
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>(205)</b>	<b>(154)</b>
<b>Résultat net part des minoritaires</b>		<b>(5)</b>	<b>(38)</b>

(\*) En application de la norme IFRS 15, les données comparatives 2017 ont été retraitées par rapport aux données publiées dans les états financiers 2017. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 22.

(\*\*) Application de la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018.

## RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2018 (**)</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2017 (*)</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(210)</b>	<b>(192)</b>
<b>Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat</b>	<b>2</b>	<b>43</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel des sociétés intégrées	(3)	42
Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables	(0)	0
Quote-part des autres éléments non recyclables du résultat global des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	5	(0)
Eléments non recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	-	-
<b>Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat</b>	<b>(87)</b>	<b>81</b>
Ecart de conversion des sociétés intégrées	6	(132)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	37
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	(103)	190
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables	10	(14)
Quote-part des autres éléments recyclables du résultat global des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	-	-
Eléments recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	-	-
<b>Total autres éléments du résultat global (après impôt)</b>	<b>(85)</b>	<b>123</b>
<b>Résultat global</b>	<b>(294)</b>	<b>(68)</b>
- Part du groupe	(289)	(24)
- Intérêts minoritaires	(5)	(45)

(\*) En application de la norme IFRS 15, les données comparatives 2017 ont été retraitées par rapport aux données publiées dans les états financiers 2017. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 22.

(\*\*) Application de la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018.

## ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30 juin 2018 (**)</b>	<b>31 décembre 2017 (*)</b>
<b>Actifs non courants</b>		<b>17 983</b>	<b>17 973</b>
Goodwill sur entreprises intégrées	<b>7</b>	1 214	1 193
Immobilisations incorporelles	<b>7</b>	1 291	1 339
Immobilisations corporelles	<b>7</b>	8 024	7 952
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	<b>8</b>	146	153
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	<b>8</b>	7 062	7 112
Titres des coentreprises et entreprises associées	<b>9</b>	4	10
Autres actifs non courants	<b>10</b>	150	114
Actifs d'impôts différés	<b>6</b>	91	101
<b>Actifs courants</b>		<b>5 502</b>	<b>5 010</b>
Stocks et en-cours		1 451	1 258
Clients et comptes rattachés		795	789
Autres créances opérationnelles		785	791
Autres créances non opérationnelles		51	57
Impôts courants – actif		74	98
Autres actifs financiers courants	<b>10</b>	423	67
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>11</b>	1 922	1 950
<b>Total actif</b>		<b>23 485</b>	<b>22 983</b>

(\*) En application de la norme IFRS 15, les données comparatives 2017 ont été retraitées par rapport aux données publiées dans les états financiers 2017. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 22.

(\*\*) Application de la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018.

## PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Notes</b>	<b>30 juin 2018 (**)</b>	<b>31 décembre 2017 (*)</b>
<b>Capitaux propres et intérêts minoritaires</b>		<b>1 055</b>	<b>838</b>
Capital		132	119
Primes et réserves consolidées		1 360	850
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel		(162)	(164)
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers		(3)	305
Réserves de conversion		(72)	(79)
<b>Capitaux propres – part du groupe</b>		<b>1 255</b>	<b>1 031</b>
Intérêts minoritaires		(200)	(192)
<b>Passifs non courants</b>		<b>14 124</b>	<b>13 963</b>
Avantages du personnel	<b>13</b>	1 365	1 382
Provisions pour opérations de fin de cycle	<b>8</b>	7 786	7 545
Autres provisions non courantes	<b>14</b>	265	270
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	<b>9</b>	46	57
Dettes financières non courantes	<b>15</b>	4 663	4 676
Passifs d'impôts différés	<b>6</b>	0	33
<b>Passifs courants</b>		<b>8 306</b>	<b>8 182</b>
Provisions courantes	<b>14</b>	1 770	1 716
Dettes financières courantes	<b>15</b>	300	429
Avances et acomptes reçus		3 737	3 679
Fournisseurs et comptes rattachés		643	564
Autres dettes opérationnelles		1 817	1 701
Autres dettes non opérationnelles		11	66
Impôts courants - passif		28	27
<b>Total passif et capitaux propres</b>		<b>23 485</b>	<b>22 983</b>

(\*) En application de la norme IFRS 15, les données comparatives 2017 ont été retraitées par rapport aux données publiées dans les états financiers 2017. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 22.

(\*\*) Application de la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2018 (**)</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2017 (*)</b>
<b>Résultat net de l'ensemble</b>	<b>(210)</b>	<b>(192)</b>
Moins : résultat des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	-	2
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(210)</b>	<b>(190)</b>
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois	245	514
Perte de valeur des goodwill	-	-
Dotation nette (reprise nette) aux provisions	(76)	(114)
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions	269	173
Charge d'impôts (courants et différés)	27	57
Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier	79	109
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur	79	(88)
Autres éléments sans effet de trésorerie	(45)	3
Perte (profit) des coentreprises et entreprises associées	4	(9)
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées et quote-part des résultats versés des GIE	(5)	-
<b>Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts</b>	<b>366</b>	<b>456</b>
Intérêts nets reçus (versés)	(97)	(71)
Impôts versés	(11)	(227)
<b>Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts</b>	<b>259</b>	<b>158</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	(43)	(202)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>215</b>	<b>(44)</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(209)	(197)
Acquisitions d'actifs financiers et prêts accordés	(726)	(756)
Acquisitions d'actifs financiers de gestion de trésorerie	(349)	-
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise	-	(59)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	3
Cessions d'actifs financiers et remboursements de prêts	689	719
Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée	-	4
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(591)</b>	<b>(287)</b>
Augmentations de capital de la société mère	499	-
Transactions avec les actionnaires minoritaires	-	(95)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	(61)	(17)
Augmentation des dettes financières (cf. note 15)	4	(18)
Diminution des dettes financières (cf. note 15)	(23)	0
Variation des autres dettes financières (cf. note 15)	(68)	(5)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>351</b>	<b>(135)</b>
Impact des variations de taux de change	(2)	(10)
Flux net de trésorerie généré par les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	-	2
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>(26)</b>	<b>(474)</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 877</b>	<b>1 382</b>
Trésorerie à la clôture (cf. note 11)	1 922	1 079
Moins : concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs (cf. note 15)	(72)	(170)
Trésorerie nette des activités destinées à être cédées	-	0
<b>Trésorerie nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 850</b>	<b>908</b>

(\*) En application de la norme IFRS 15, les données comparatives 2017 ont été retraitées par rapport aux données publiées dans les états financiers 2017. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 22.

(\*\*) Application de la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018.

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes et Réserves	Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	Réserves de conversion	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres et intérêts minoritaires
<b>1<sup>ER</sup> JANVIER 2017 (*)</b>	<b>105 661 110</b>	<b>53</b>	<b>(1 250)</b>	<b>(157)</b>	<b>136</b>	<b>112</b>	<b>(1 107)</b>	<b>(40)</b>	<b>(1 147)</b>
Résultat du 1 <sup>er</sup> semestre 2017 (*)			(154)				(154)	(38)	(192)
Autres éléments du résultat global				43	212	(125)	130	(7)	123
<b>Résultat global</b>			<b>(154)</b>	<b>43</b>	<b>212</b>	<b>(125)</b>	<b>(24)</b>	<b>(45)</b>	<b>(68)</b>
Dividendes distribués								(32)	(32)
Transactions avec les sociétés sous contrôle commun (**)			(60)				(60)		(60)
<b>30 JUIN 2017 (*)</b>	<b>105 661 110</b>	<b>53</b>	<b>(1 464)</b>	<b>(115)</b>	<b>348</b>	<b>(12)</b>	<b>(1 190)</b>	<b>(116)</b>	<b>(1 307)</b>
<b>1<sup>ER</sup> JANVIER 2018 (***)</b>	<b>237 737 500</b>	<b>119</b>	<b>1 079</b>	<b>(164)</b>	<b>90</b>	<b>(79)</b>	<b>1 045</b>	<b>(192)</b>	<b>853</b>
Résultat du 1 <sup>er</sup> semestre 2018			(205)				(205)	(5)	(210)
Autres éléments du résultat global				2	(93)	7	(84)	(0)	(85)
<b>Résultat global</b>			<b>(205)</b>	<b>2</b>	<b>(93)</b>	<b>7</b>	<b>(289)</b>	<b>(5)</b>	<b>(294)</b>
Dividendes distribués								(3)	(3)
Autres transactions avec les actionnaires (**)	26 415 278	13	486				499	-	499
<b>30 JUIN 2018</b>	<b>264 152 778</b>	<b>132</b>	<b>1 360</b>	<b>(162)</b>	<b>(3)</b>	<b>(72)</b>	<b>1 255</b>	<b>(200)</b>	<b>1 055</b>

(\*) En application de la norme IFRS 15, les données comparatives 2017 ont été retraitées par rapport aux données publiées dans les états financiers 2017. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 22.

(\*\*) cf. note 12

(\*\*\*) Application de la norme IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (cf. note 2).

## INFORMATION SECTORIELLE

### PAR SECTEUR D'ACTIVITE

#### 1<sup>er</sup> semestre 2018

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate, Autres activités et éliminations	Total
Chiffre d'affaires brut	557	307	891	(42)	1 713
Ventes inter - secteurs	(2)	(19)	(29)	50	-
<b>Chiffre d'affaires contributif</b>	<b>555</b>	<b>288</b>	<b>862</b>	<b>8</b>	<b>1 713</b>
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>226</b>	<b>(58)</b>	<b>41</b>	<b>(46)</b>	<b>163</b>
Résultat des coentreprises et entreprises associées	-	-	-	(4)	(4)
Résultat Financier	-	-	-	(342)	(342)
Impôts sur les résultats	-	-	-	(27)	(27)
<b>Résultat net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(210)</b>	<b>(210)</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation (*)</b>	<b>323</b>	<b>33</b>	<b>151</b>	<b>(77)</b>	<b>429</b>
% du CA brut	58,0%	10,8%	16,9%	n.a.	25,1%

(\*) cf. note 4

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2018, le groupe a réalisé environ 37% de son chiffre d'affaires avec EDF.

#### 1<sup>er</sup> semestre 2017

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval (**)	Corporate, Autres activités et éliminations (**)	Total
Chiffre d'affaires brut	629	333	928	(96)	1 794
Ventes inter - secteurs	(3)	(3)	(105)	110	-
<b>Chiffre d'affaires contributif</b>	<b>627</b>	<b>330</b>	<b>823</b>	<b>14</b>	<b>1 794</b>
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>125</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>(166)</b>	<b>(21)</b>
Résultat des coentreprises et entreprises associées	-	-	-	9	9
Résultat Financier	-	-	-	(121)	(121)
Impôts sur les résultats	-	-	-	(57)	(57)
Résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées	-	-	-	(2)	(2)
<b>Résultat net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(192)</b>	<b>(192)</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation (*)</b>	<b>338</b>	<b>139</b>	<b>96</b>	<b>(97)</b>	<b>476</b>
% du CA brut	53,7%	41,7%	10,3%	n.a.	26,5%

(\*) cf. note 4

(\*\*) A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'activité Projet est intégrée au secteur « Aval » et n'est plus reportée en « Corporate et autres activités ». En conséquence l'information au titre de 2017 a été retraitée.

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017, le groupe a réalisé environ 38% de son chiffre d'affaires avec EDF.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode à l'achèvement pour les secteurs Mines et Amont, et majoritairement à l'avancement pour le secteur Aval.

### **CHIFFRE D'AFFAIRES CONTRIBUTIF PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET ZONE DE LOCALISATION DES CLIENTS**

#### **1<sup>er</sup> semestre 2018**

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Autres	<b>Total</b>
France	151	158	530	7	<b>846</b>
Europe (hors France)	55	30	76	0	<b>161</b>
Amérique	88	40	110	0	<b>238</b>
Asie Pacifique	249	60	145	0	<b>453</b>
Afrique et Moyen orient	12	0	2	0	<b>14</b>
<b>Total</b>	<b>555</b>	<b>288</b>	<b>862</b>	<b>8</b>	<b>1 713</b>

#### **1<sup>er</sup> semestre 2017**

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval (*)	Autres (*)	<b>Total</b>
France	206	142	538	14	<b>900</b>
Europe (hors France)	38	16	117	0	<b>171</b>
Amérique	78	105	125	0	<b>308</b>
Asie Pacifique	299	60	41	0	<b>400</b>
Afrique et Moyen orient	6	7	2	0	<b>15</b>
<b>Total</b>	<b>627</b>	<b>330</b>	<b>823</b>	<b>14</b>	<b>1 794</b>

(\*) A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'activité Projet est intégrée au secteur « Aval » et n'est plus reportée en « Corporate et autres activités ». En conséquence l'information au titre de 2017 a été retraitée.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2018

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

### NOTE 1 - CONTEXTE DE L'ARRETE ET EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE

#### Constitution du groupe Orano

Les opérations de restructuration du groupe AREVA ont abouti à la création de New AREVA en 2016, un groupe recentré sur les activités mines, conversion-enrichissement, recyclage des combustibles usés, logistique nucléaire, démantèlement et ingénierie du cycle.

Le 22 janvier 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire de New AREVA Holding a approuvé le changement de dénomination sociale de la Société et a adopté comme nouvelle dénomination sociale « Orano ».

Ainsi, dans le présent document, les termes « Orano SA » ou la « Société » désignent la société anonyme Orano. Les termes « groupe » ou « Orano » désignent le groupe constitué par Orano SA ainsi que l'ensemble de ses filiales et participations détenues directement ou indirectement. Les filiales sont également désignées par leur nouvelle dénomination sociale.

#### Augmentations de capital réservées à JNFL et MHI

Dans le cadre de la signature du Protocole d'Investissement et du projet de Pacte d'Actionnaire le 13 mars 2017, ainsi que de leurs avenants signés le 26 juillet 2017, les groupes industriels Mitsubishi Heavy Industries (MHI) et Japan Nuclear Fuel Ltd (JNFL), l'État et AREVA ont convenu de deux augmentations de capital réservées à MHI et JNFL, à hauteur de 5 % chacune et pour un montant cumulé de 500 millions d'euros, sous réserve de l'accomplissement de conditions suspensives.

Les augmentations de capital réservées à MHI et JNFL ont été réalisées le 26 février 2018 à partir des fonds qui avaient été placés en fiducie le 26 juillet 2017 concomitamment à la réalisation de l'augmentation de capital souscrite par l'Etat.

#### Evolution du capital

A l'issue des augmentations de capital réservées à JNFL et MHI réalisées le 26 février 2018, le capital d'Orano SA était détenu par l'Etat à hauteur de 45,2 %, le CEA à hauteur de 4,8 %, AREVA SA à hauteur de 40 %, JNFL à hauteur de 5 % et MHI à hauteur de 5%.

Fin mars 2018, AREVA SA a transféré 10 % de ses actions Orano SA à la Caisse des Dépôts et Consignations et 10 % de ses actions Orano SA à Natixis, tous deux agissant chacune en qualité de Fiduciaire dans le cadre d'un contrat de fiducie à titre de sûreté et de gestion pour le compte de certains prêteurs d'AREVA SA.

Depuis fin mars 2018, le capital d'Orano SA est détenu par l'Etat à hauteur de 45,2 %, le CEA à hauteur de 4,8 %, AREVA SA à hauteur de 20 %, JNFL à hauteur de 5 %, MHI à hauteur de 5 %, ainsi que par la Caisse des Dépôts et Consignations et par Natixis (en qualité de fiduciaires) à hauteur de 10 % chacun.

Dans ce cadre, le pacte d'actionnaires conclu le 13 mars 2017 et amendé le 26 juillet 2017 entre l'Etat français, AREVA SA, MHI, JNFL et la Société (et auquel le CEA, la Caisse des Dépôts et Consignation et Natixis ont chacun adhéré lors de leur entrée au capital d'Orano SA) a fait l'objet de plusieurs avenants dont deux avenants signés respectivement en date du 21 février 2018 et du 13 juillet 2018 pour tenir compte de la réalisation de l'ensemble des opérations mentionnées ci-dessus.

## Situation de liquidité

Orano confirme son objectif de générer un cash-flow net des activités de l'entreprise positif dès l'exercice 2018.

Au 30 juin 2018, la dette financière courante d'Orano s'élève à 300 millions d'euros et inclut notamment :

- l'échéance en septembre 2018 d'une souche obligataire pour environ 62 millions d'euros à laquelle s'ajoutent 78 millions d'euros d'intérêts ;
- les amortissements de l'emprunt adossé à certains revenus futurs de l'usine d'enrichissement Georges Besse II pour 54 millions d'euros ;
- des concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs pour un montant de 72 millions d'euros.

Au-delà de 12 mois, les premières échéances significatives de dette sont constituées par le remboursement d'une souche obligataire d'un montant de 750 millions d'euros arrivant à échéance le 6 novembre 2019.

Pour faire face à ces engagements et assurer la continuité d'exploitation à plus long terme, Orano dispose au 30 juin 2018 d'une trésorerie brute d'un montant de 1 922 millions d'euros. Cette position de trésorerie est renforcée depuis le 11 juillet 2018 par une ligne de crédit syndiqué, confirmée et non tirée, d'un montant de 780 millions d'euros. Cette nouvelle facilité, signée avec un pool de neuf banques internationales, a une durée de 3 ans et inclut deux options d'extension d'un an chacune.

## NOTE 2 - ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET PRINCIPES COMPTABLES

### Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, Orano doit procéder à des estimations, faire des hypothèses et recourir à des jugements qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs ou de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Orano revoit ses estimations et jugements de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles, notamment dans les domaines suivants :

- les marges prévisionnelles sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement : ces estimations sont réalisées par les équipes projet et revues par la direction conformément aux procédures du groupe ;
- les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réaliser les tests de perte de valeur du goodwill et des autres actifs corporels et incorporels (cf. note 7) ;
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour opérations de fin de cycle (cf. note 8) et, le cas échéant les actifs correspondant à la quote-part financée par les tiers, notamment :
  - les devis prévisionnels de ces opérations,
  - les taux d'inflation et d'actualisation,
  - l'échéancier prévisionnel des dépenses,
  - la durée d'exploitation des installations,
  - le scénario retenu au regard de la connaissance de l'état initial des installations, de l'état final visé et des filières de traitement et d'évacuation des déchets,
  - les modalités de mise à l'arrêt définitif ;
- les hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour travaux restant à effectuer, en particulier pour les filières de traitement des déchets non existantes à ce jour : les devis prévisionnels de ces opérations, l'échéancier prévisionnel des dépenses et les taux d'inflation et d'actualisation ;
- les estimations et jugements relatifs à l'issue des litiges en cours, et de manière générale à l'ensemble des provisions et passifs éventuels d'Orano ;
- les estimations et jugements relatifs à la recouvrabilité des créances dues par les clients et les autres débiteurs du groupe.

### Préparation des états financiers

Les comptes consolidés au 30 juin 2018, arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2018, ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2017 établis de façon volontaire pour la période de 12 mois.

Méthodes spécifiques liées à l'établissement des comptes intermédiaires

- Orano applique la méthodologie prescrite par la norme IAS 34 pour déterminer la charge d'impôt de la période intermédiaire. Celle-ci est calculée en appliquant au résultat avant impôt de cette période le taux effectif d'impôt moyen estimé pour l'exercice. Un taux d'impôt différent est cependant retenu pour les catégories de revenus soumis à des taux d'impôt spécifiques, tels que les résultats de cessions de titres soumis au régime des plus-values à long terme.
- La charge de la période intermédiaire relative aux engagements de retraite et autres avantages du personnel est calculée à partir du taux d'actualisation déterminé au 31 décembre 2017. En application de cette méthode, Orano a calculé la charge du 1er semestre 2018 au titre du coût des services rendus de la période, la charge de désactualisation de la provision et le produit relatif au rendement attendu des actifs de couverture en utilisant le taux d'actualisation déterminé au 31 décembre 2017 conformément à la norme IAS 19. Les modifications d'hypothèses actuarielles prises en compte pour l'évaluation des passifs sociaux au 30 juin 2018 sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » pour la quasi-totalité de leur montant.

## Principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2018 sont identiques à ceux décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017, à l'exception des normes IFRS 9 et IFRS 15 d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ils ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS, tel que publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) et tel qu'adopté dans l'Union européenne au 30 juin 2018.

Les normes et interprétations du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne sont disponibles sur le site :

[http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/standards-interpretations/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/standards-interpretations/index_fr.htm)

Le Groupe n'a anticipé aucune norme, amendement ou interprétation publiés par l'IASB dont l'application est optionnelle ou non en vigueur au sein de l'Union européenne au 30 juin 2018.

### Normes IFRS 9 et IFRS 15 entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018

#### Norme IFRS 9 « Instruments financiers »

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle vient en remplacement de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation relative au classement et à l'évaluation des instruments financiers ». Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers (Phase 1), de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers (Phase 2) et de comptabilité de couverture (dite micro-couverture – Phase 3). L'application rétrospective de cette norme n'a pas d'incidence sur l'exercice 2017 dans la mesure où ses effets sont enregistrés en capitaux propres à l'ouverture de l'exercice de première application, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### Classement et évaluation

La norme IFRS 9 prévoit que les actifs financiers soient classés en trois catégories : coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par capitaux propres, en fonction des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entité et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », SPPI).

Les actifs répondant à la définition d'instruments de dette (flux contractuels de trésorerie associés à des paiements d'intérêts et aux remboursements de capital) sont comptabilisés :

- au coût amorti lorsque le groupe les détient en vue de collecter l'ensemble des flux de trésorerie contractuels,
- en juste valeur par résultat lorsque le groupe les détient en vue de les céder et réaliser une plus-value,
- en juste valeur par capitaux propres lorsque le groupe les détient dans un objectif mixte de collecte des flux de trésorerie contractuels et de cession (avec recyclage de la plus ou moins-value en résultat en date de cession),

Les actifs répondant à la définition d'instruments de capitaux propres (titres d'actions ou de fonds communs de placement actions) sont comptabilisés en juste valeur par résultat, sauf à ce que le groupe opte pour l'option permettant de les comptabiliser de manière irrévocable en juste valeur par capitaux propres (sans recyclage des plus ou moins-values en résultat).

Par exception à ces principes, certains instruments peuvent être comptabilisés en juste valeur par résultat lorsque ce traitement permet de compenser une position symétrique affectant le compte de résultat.

Dans le cadre de la Phase 1 de la norme, le portefeuille d'actifs financiers du groupe, constitué principalement des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle et de créances commerciales, a fait l'objet d'une revue détaillée pour déterminer le classement et la méthode d'évaluation sous IFRS 9 de chaque catégorie d'actifs, en fonction des caractéristiques de leurs flux contractuels d'une part, et de leur modèle de gestion, d'autre part.

A l'issue de son diagnostic, le groupe a choisi de ne pas modifier les modalités de gestion de ses fonds dédiés (notamment les Fonds communs de placement) et de classer l'ensemble de ses titres dédiés propres dans la catégorie « juste valeur par résultat ».

Dans la mesure où l'essentiel du portefeuille de titres dédiés aux opérations de fin de cycle est actuellement classé en actifs financiers disponibles à la vente selon IAS 39 (et donc historiquement valorisés en juste valeur dans les comptes consolidés du groupe), l'impact d'IFRS 9 sur la classification des titres dédiés au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est limité à certaines lignes d'actifs actuellement classées en placements détenus jusqu'à leur échéance (et donc historiquement comptabilisés au coût amorti dans les comptes du Groupe) et qui sont désormais classés en juste valeur par résultat. La réévaluation de ces lignes d'actifs à la juste valeur a eu un impact positif de 15 millions d'euros net d'impôt sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

En ce qui concerne les actifs dédiés actuellement classés en actifs financiers disponibles à la vente, le cumul des variations de juste valeur classé au sein du compte « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers » à l'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a été reclassé au sein des capitaux propres en réserves pour un montant de 215 millions d'euros net d'impôts.

Les créances liées aux opérations de fin de cycle restent comptabilisées au coût amorti.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la décomposition des actifs entre actifs financiers et non financiers et la classification des actifs financiers selon les dispositions d'IFRS 9 se présentent comme suit :

### **Actif**

#### **Ventilation par catégorie**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Actifs et passifs non financiers</b>	<b>Actifs au coût amorti</b>	<b>Juste valeur par résultat</b>	<b>Juste valeur par OCI</b>
<b>Actifs non courants</b>	<b>7 241</b>	<b>29</b>	<b>1 225</b>	<b>5 987</b>	<b>-</b>
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle (*)	7 127		1 198	5 929	
Autres actifs non courants	114	29	27	58	
<b>Actifs courants</b>	<b>3 654</b>	<b>592</b>	<b>1 704</b>	<b>1 358</b>	<b>-</b>
Clients et comptes rattachés	789	90	698		
Autres créances opérationnelles	791	453	198	139	
Autres créances non opérationnelles	57	49	8		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 950		740	1 210	
Autres actifs financiers courants	67		58	9	
<b>Total actif</b>	<b>10 894</b>	<b>621</b>	<b>2 928</b>	<b>7 345</b>	<b>-</b>

(\*) y compris le retraitement de +15 millions d'euros lié à l'application d'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (cf. note 22)

Ce tableau est à lire en lien avec la note 16.

### **Dépréciation**

La Phase 2 de la norme « Dépréciation » introduit un nouveau modèle de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues (« *expected credit loss* »). Ce modèle impose de constater les pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défauts dans les 12 mois à venir) sur les instruments émis ou acquis, dès leur entrée au bilan. Les pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument) doivent être comptabilisées lorsqu'une augmentation significative du risque de crédit est constatée depuis la comptabilisation initiale ou dans le cas de créances commerciales à court terme. Désormais, sur les actifs financiers concernés, le Groupe détermine la perte attendue sur la base de (a) la probabilité de défaut, (b) le taux de perte associé et (c) le montant de l'exposition au défaut.

Le groupe a revu les règles d'appréciation de la dégradation du risque de crédit et de détermination des pertes attendues, à un an et à maturité selon les cas. Sur l'ensemble des actifs financiers concernés, principalement les titres obligataires, la créance sur le CEA et les créances commerciales qui sont enregistrés au coût amorti, suite aux analyses menées, l'*expected credit loss* comptabilisée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 n'est pas matérielle.

### Comptabilité de couverture

La Phase 3 « Couverture », d'application optionnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2018, vise à aligner plus étroitement la comptabilité de couverture avec la gestion des risques. Le groupe ne s'attend pas à des impacts matériels dans ses comptes consolidés sur la base des analyses menées à date. Il a en outre choisi de continuer d'appliquer les dispositions d'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture pour l'exercice 2018.

### Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirées des contrats conclus avec des clients »

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirées des contrats conclus avec des clients » est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec effet rétroactif à l'ouverture du semestre comparatif. Elle remplace plusieurs normes et interprétations relatives à la comptabilisation des revenus, notamment les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction ». Cette norme repose sur des principes détaillés, permettant de déterminer quand et pour quel montant les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés.

La norme IFRS 15 s'applique à tous les contrats conclus avec des clients, à l'exception de ceux entrant dans le champ d'application d'autres normes. Elle retient un modèle unique de comptabilisation du revenu pour les ventes de biens, les prestations de service ou encore les contrats à long terme.

### **IFRS 15 - Principes comptables**

Le groupe intervient sur les différentes étapes du cycle du combustible, en proposant les produits et services suivants :

- Fourniture de concentrés d'uranium (U3O8),
- Fourniture de services de conversion et d'enrichissement ou d'UF6 et UF6 enrichi,
- Services de traitement-recyclage,
- Services d'ingénierie de support à l'exploitant et de démantèlement d'installations nucléaires,
- Services et solutions logistiques de transport et entreposage, incluant la conception et la fabrication d'emballages.

### Contrats clients et obligations de performance

Les contrats conclus avec les clients sont analysés afin de déterminer les obligations de performance qui constituent l'unité de compte élémentaire pour la reconnaissance du revenu.

### Prix du contrat

Le prix du contrat correspond au montant de la contrepartie qu'Orano s'attend à recevoir en échange des biens et services transférés. Ce prix inclut les éléments fixes fermes, ainsi que les éléments variables à hauteur de la part dont l'obtention est considérée comme hautement probable. Les éléments variables incluent les révisions de prix pouvant résulter de clauses d'indexation ou d'avenants, les effets potentiels de pénalités ou de rabais, etc.

Le prix du contrat est retraité dans le cas où l'une des parties au contrat reçoit un avantage de financement significatif de l'autre partie, autrement dit lorsque la combinaison (i) du décalage temporel entre l'encaissement et le transfert de contrôle des biens et services du contrat (i.e. la reconnaissance du chiffre d'affaires) et (ii) du taux d'intérêt applicable à une facilité de crédit équivalente, a un effet significatif sur le prix du contrat négocié par les parties. Ce retraitement revient à reconnaître le revenu sur la base d'un prix de transaction reflétant le prix que le client aurait payé pour une transaction au comptant, c'est-à-dire nette de tout élément lié aux modalités de financement. L'ajustement ainsi déterminé sur le prix de contrat est reconnu concomitamment à la reconnaissance du chiffre d'affaires, tandis que la charge ou le produit financier est reconnu à due proportion de l'évolution et de l'amortissement de la facilité de crédit implicite résultant des termes de paiement. Le taux d'intérêt appliqué est le taux de financement marginal que la partie recevant le financement obtiendrait auprès d'un établissement financier en négociant, le jour de la signature du contrat, un emprunt dont les caractéristiques sont similaires au financement implicite accordé.

### Allocation du prix du contrat aux obligations de performance

Le prix du contrat est alloué à chaque obligation de performance en fonction des proportions des prix de ventes séparés, généralement en ligne avec les modalités contractuelles.

### Reconnaissance du revenu associé à chaque obligation de performance

Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque l'entreprise transfère au client le contrôle des biens ou services. En application de ce principe, le chiffre d'affaires est reconnu :

- Pour les contrats de fourniture de concentrés : à la livraison des concentrés d'uranium sur les sites de conversion désignés par les clients ; la livraison peut se matérialiser par une livraison physique ou par un transfert du compte de matière détenue par Orano chez le convertisseur vers le compte de matière détenue par le client chez ce même convertisseur (« book transfer ») ;
- Pour les contrats de conversion (et d'enrichissement) : à la livraison de l'UF6 (de l'UF6 enrichi) ; la livraison peut se matérialiser par une livraison physique ou par un transfert du compte de matière détenue par Orano vers le compte de matière détenue par le client chez l'enrichisseur (l'assembleur du combustible) ;
- Pour les prestations de traitement-recyclage, de transport et d'entreposage : à l'avancement des services rendus ; lorsque le contrat prévoit une participation du client au financement de la construction d'un actif nécessaire à la réalisation des prestations couvertes par le contrat, le chiffre d'affaires relatif au financement reçu est dégagé à l'avancement des prestations sous-jacentes sur la durée d'utilisation de l'actif, sauf à ce que le client prenne le contrôle de l'actif construit (auquel cas, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de la construction de l'actif) ;
- Pour les contrats de conception et de fabrication d'équipements répondant aux spécifications techniques du client : à l'avancement, sauf à ce que le groupe ne dispose pas d'un droit aux paiements suffisant au titre des prestations réalisées à date en cas d'interruption du contrat motivé par une raison autre que le défaut du groupe.

Lorsque la reconnaissance du chiffre d'affaires se fait à l'avancement dans les cas décrits ci-dessus, la mesure de l'avancement est déterminée par le rapport entre les coûts encourus et les coûts à terminaison. Le chiffre d'affaires est reconnu dans la mesure où il est hautement probable qu'il ne fera l'objet d'aucune reprise ultérieure.

### **IFRS 15 - Impacts de l'adoption**

L'application de la norme IFRS 15 a entraîné des modifications sur la reconnaissance du chiffre d'affaires, principalement en lien avec les sujets suivants :

- Investissements financés par les clients : le financement reçu au titre des investissements était précédemment reconnu en chiffre d'affaires sur la durée de construction des actifs. Dans le cas où le contrôle de l'actif financé n'est pas transféré au client, le financement reçu est alloué aux prestations de services rendues à l'aide de cet actif, et reconnu en chiffre d'affaires au rythme auquel les prestations de services sont rendues. Cette modification affecte plusieurs contrats de l'activité Aval du groupe.
- Composantes financières significatives : Les modalités de reconnaissance et d'évaluation des composantes financières selon IFRS 15 diffèrent des pratiques historiques du groupe : base du financement déterminée par différence entre le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaire et le rythme des encaissements (et non plus sur la base de la courbe de trésorerie nette du contrat), taux d'intérêt appliqué figé en date de signature du contrat (et non révisé à chaque période) et tenant compte du risque de crédit de la partie recevant le financement. L'application de ces principes a modifié la comptabilisation de l'effet des composantes financières sur plusieurs contrats de l'activité Aval du groupe.

Le groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 15 selon la méthode rétrospective complète. Les incidences de la première application de cette norme sur les capitaux propres à l'ouverture de la période comparative, ainsi que sur le compte de résultat et sur l'état du résultat global du premier semestre 2017 sont détaillées dans la note 22.

### **Autres normes, amendements et interprétations entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018**

- L'interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée » : cette interprétation précise que lors du versement ou de la réception d'une avance en devises ayant un caractère non monétaire, celle-ci doit être comptabilisée au taux du jour, sans réévaluation ultérieure.
- les améliorations annuelles 2014-2016 relatives à IFRS 1 « Suppression des exemptions à court terme pour les nouveaux adoptants » et à IAS 28 « Evaluation de chaque participation, prise isolément, dans des entités émettrices à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Les amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés du groupe.

Par ailleurs, les amendements à IAS 40 « Immeubles de placement », à IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » et à IFRS 4 « Contrats d'assurance » ne sont pas applicables au groupe.

**Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne non encore d'application obligatoire et non appliquées par anticipation**

- La norme IFRS 16 « Contrats de location », adoptée par l'Union Européenne le 31 octobre 2017, remplacera la norme IAS 17 et sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Le groupe a entrepris le recensement de ses contrats de location, qui comprennent essentiellement de la location de biens immobiliers, de matériels industriels et de transport. Le groupe envisage d'appliquer la méthode de transition simplifiée.
- Les amendements à IFRS 9 relatifs aux clauses de remboursement anticipé avec une pénalité symétrique, adoptés par l'Union Européenne le 22 mars 2018, sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### NOTE 3 - AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

#### Autres charges opérationnelles

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2018</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2017</b>
Coûts de restructuration et plans de cessation anticipée d'activité	(5)	(17)
Perte de valeurs des goodwill	-	-
Perte de valeurs sur autres actifs	(4)	(225)
Résultat sur cession d'actifs non financiers	(1)	(3)
Autres charges	(29)	(30)
<b>Total autres charges opérationnelles</b>	<b>(39)</b>	<b>(276)</b>

#### Autres produits opérationnels

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2018</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2017</b>
Résultats sur cessions d'actifs non financiers	5	5
Autres produits	5	25
<b>Total autres produits opérationnels</b>	<b>10</b>	<b>30</b>

Les pertes de valeurs sur goodwill et autres actifs sont décrites dans la note 7.

Au 30 juin 2018, les autres charges opérationnelles comprennent à hauteur de 12 millions d'euros (contre 12 millions d'euros au 30 juin 2017) des charges liées au report des travaux de mise en exploitation des sites miniers d'Imouraren et de Trekkopje, ainsi qu'à l'entretien d'infrastructures.

Au 30 juin 2017, les autres produits comprenaient une reprise de provision au titre d'un contrat de fournitures et de services avec ETC pour 17 millions d'euros.

### NOTE 4 - ETAT DE PASSAGE DU RESULTAT OPERATIONNEL A L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2018</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2017</b>
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>163</b>	<b>(21)</b>
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations incorporelles	53	74
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations corporelles	193	434
Dépréciations des éléments d'actif circulant nettes de reprises	4	7
Dotations aux provisions nettes de reprises (*)	(74)	(115)
Subventions d'investissements inscrites au compte de résultat	-	-
Coûts des opérations de fin de cycle effectuées	91	97
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>429</b>	<b>476</b>

(\*) y compris les dotations et reprises de provisions sur avantages du personnel

## NOTE 5 - RESULTAT FINANCIER

### Coût de l'endettement financier brut

Le coût de l'endettement financier brut à fin juin 2018 comprend les charges d'intérêts relatives aux emprunts obligataires pour un montant de 78 millions d'euros (contre 98 millions d'euros au 30 juin 2017).

### Autres charges et produits financiers

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2018	1 <sup>er</sup> semestre 2017
Variation de juste valeur par résultat des titres dédiés (*)	(82)	-
Résultat de cession des titres dédiés (*)	-	88
Dividendes reçus	92	106
Rémunération des créances et produits de désactualisation des actifs de couverture	12	24
Effet des révisions d'échéanciers et changements d'hypothèses	(67)	1
Charges de désactualisation sur opérations de fin de cycle	(148)	(139)
<b>Part liée aux opérations de fin de cycle</b>	<b>(193)</b>	<b>80</b>
Résultat de change	7	(7)
Variation de juste valeur par résultat des titres non dédiés (*)	(1)	-
Dépréciation d'actifs financiers	-	(8)
Intérêts sur avances	(25)	(19)
Résultat financier sur retraites et autres avantages du personnel	(10)	(11)
Charges de désactualisation des dettes et autres provisions	(46)	(27)
Autres charges financières	(11)	(35)
Autres produits financiers	1	11
<b>Part non liée aux opérations de fin de cycle</b>	<b>(84)</b>	<b>(95)</b>
<b>Autres charges et produits financiers</b>	<b>(277)</b>	<b>(15)</b>

(\*) Application de la norme IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (cf. note 2)

Les autres charges financières sont principalement constituées du report / déport sur les instruments financiers de couverture.

## NOTE 6 - IMPOTS

La charge d'impôt atteint 27 millions d'euros au premier semestre 2018.

La charge d'impôt du premier semestre 2018 a été calculée en appliquant sur le résultat avant impôt de chaque juridiction fiscale, hors cession de titres de la période, le taux effectif d'impôt prévisionnel attendu pour l'exercice.

## NOTE 7 - GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

### GOODWILL

(en millions d'euros)	31 décembre 2017	Acquisitions	Cessions	Pertes de valeur	Ecart de conversion et autres	30 juin 2018
Mines	805				22	826
Amont	161				-	161
Aval	227				-	227
<b>TOTAL</b>	<b>1 193</b>				<b>22</b>	<b>1 214</b>

#### Mines

Compte tenu de la sensibilité du test aux indicateurs de marché, un test de perte de valeur du goodwill du groupe d'UGT Mines a été réalisé au 30 juin 2018.

La valeur recouvrable du groupe d'UGT Mines est déterminée à partir de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité des activités minières est calculée en utilisant les données prévisionnelles de toute la période allant jusqu'au terme prévu des activités d'extraction des mines existantes et de leur commercialisation (soit jusqu'en 2038), sans prendre en compte d'année normative. Les flux de trésorerie futurs ont été déterminés en utilisant la courbe prévisionnelle de prix établie par Orano. Cette valeur d'utilité est obtenue en actualisant les flux de trésorerie futurs prévisionnels par mine à des taux compris entre 7,9% et 12,0% selon la localisation des mines concernées (entre 7,5% et 12,0% au 31 décembre 2017) et sur la base d'un taux de change euro/dollar américain de 1,17 au 30 juin 2018 (contre 1,20 au 31 décembre 2017).

Le résultat de ce test est supérieur à la valeur nette comptable et n'entraîne donc pas de dépréciation du goodwill.

Le test reste sensible aux taux d'actualisation, aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix futurs de l'uranium. La valeur d'utilité des actifs du groupe d'UGT Mines se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- de taux d'actualisation supérieurs de 50 points de base : 97 millions d'euros
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,22 au lieu de 1,17) : 235 millions d'euros
- d'hypothèses de prix de vente inférieures de 5 dollars par livre d'uranium par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par Orano sur toute la période des plans d'affaires : 431 millions d'euros

Sur ce dernier point, l'analyse de sensibilité a été réalisée sans prendre en compte une révision des quantités d'uranium économiquement exploitables ainsi que des plannings de production découlant de cette variation de prix.

Prises individuellement, ces dégradations n'entraîneraient cependant pas de dépréciation du goodwill du groupe d'UGT Mines.

#### Amont

Dans le secteur Amont, le goodwill est porté par l'UGT Enrichissement. Compte tenu de la sensibilité du test aux indicateurs de marché, le test de perte de valeur du goodwill relatif à l'UGT Enrichissement a été réalisé en utilisant un taux d'actualisation de 6,70 % (identique au 31 décembre 2017), un taux de change euro / dollar américain de 1,17 correspondant au taux de clôture du 30 juin 2018 et des hypothèses de prix de vente des UTS résultant de l'analyse par Orano de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande. Sur cette base, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2018.

Le test reste sensible au taux d'actualisation, aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix à long terme des Unités de Travail de Séparation (UTS). La valeur d'utilité des actifs de l'UGT Enrichissement se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- d'un taux d'actualisation supérieur de 50 points de base : 248 millions d'euros
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,22 au lieu de 1,17) : 170 millions d'euros
- d'hypothèses de prix de vente inférieurs d'un dollar par UTS par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par Orano : 30 millions d'euros

Les deux dernières hypothèses défavorables entraîneraient une dépréciation partielle du goodwill.

## **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31 décembre 2017</b>	Acquisition:	Cession:	Dotations nettes aux amortissements/ Pertes de valeur	Autres variations	Ecarts de conversion	<b>30 juin 2018</b>
Frais de recherches minières	784	7	-	(*) (39)	4	(16)	<b>741</b>
Frais de R&D	61	5	-	0	-	(1)	<b>65</b>
Droits miniers	0	-	0	0	-	-	<b>0</b>
Concessions & brevets	325	-	-	(4)	1	0	<b>321</b>
Logiciels	34	0	0	(2)	1	0	<b>33</b>
Autres	78	0	-	(8)	0	-	<b>71</b>
En cours	56	8	-	0	(5)	0	<b>59</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 339</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>(53)</b>	<b>1</b>	<b>(16)</b>	<b>1 291</b>

(\*) Dont 4 millions d'euros de pertes de valeur, comptabilisées sur le premier semestre

## **IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31 décembre 2017</b>	Acquisition:	Cession:	Dotations nettes aux amortissements/ Pertes de valeur (*)	Autres variations	Ecarts de conversion	<b>30 juin 2018</b>
Terrains	74	-	-	-	-	(1)	<b>73</b>
Constructions	894	2	-	(23)	14	(3)	<b>884</b>
Installations, matériels et outillage industriels	5 301	7	(1)	(147)	75	(8)	<b>5 228</b>
Actifs de démantèlement	509	-	-	(12)	89	-	<b>585</b>
Autres	271	1	-	(9)	(2)	(1)	<b>259</b>
En cours	903	188	(5)	(1)	(89)	(2)	<b>995</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 952</b>	<b>198</b>	<b>(6)</b>	<b>(193)</b>	<b>86</b>	<b>(14)</b>	<b>8 024</b>

(\*) Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur le premier semestre

Compte tenu de la sensibilité des tests aux indicateurs de marché, des tests de perte de valeur des actifs miniers et industriels ont été réalisés au 30 juin 2018.

### **ACTIFS MINIERES EN NAMIBIE - TREKKOPJE**

La valeur comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés en Namibie comprend à la fois les infrastructures minières et celles de l'usine de dessalement.

La valeur d'utilité de l'usine de dessalement est testée de façon séparée de celle des infrastructures minières. Celle-ci est déterminée sur la base de son plan d'affaires actualisé à un taux de 8,50% (identique au 31 décembre 2017).

La valeur comptable des actifs incorporels et corporels de la mine a fait l'objet d'une perte de valeur à hauteur de 4 millions d'euros au 30 juin 2018, sur la base de leur juste valeur évaluée à partir d'un multiple des ressources d'uranium en terre.

Après prise en compte de la perte de valeur sur les actifs miniers, la valeur comptable totale des actifs incorporels et corporels de TREKKOPJE s'élève à 193 millions d'euros (contre 197 millions d'euros au 31 décembre 2017).

## USINE COMURHEX II

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles en cours de construction est évaluée au 30 juin 2018 en utilisant un taux d'actualisation de 6,70 % (identique au 31 décembre 2017), un taux de change euro/dollar américain de 1,17 correspondant au taux du 30 juin 2018 (contre 1,20 au 31 décembre 2017) et des hypothèses de prix de vente des unités de conversion résultant de l'analyse par Orano de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande. Le test réalisé au 30 juin 2018 n'amène pas à constater de perte de valeur.

Le résultat du test reste néanmoins sensible aux hypothèses utilisées. Une analyse de sensibilité a été réalisée en utilisant un taux d'actualisation supérieurs de 50 points de base (soit 7,2% au lieu de 6,7%), un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,22 au lieu de 1,17) et des hypothèses de prix de vente inférieures d'un dollar par kilogramme d'uranium converti par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par Orano sur toute la période des plans d'affaires. Prises individuellement, ces hypothèses n'amèneraient pas à constater de perte de valeur sur cet actif industriel.

## USINE GEORGES BESSE II

Le test de perte de valeur des immobilisations corporelles relatives à l'usine Georges Besse II a été réalisé en utilisant un taux d'actualisation de 6,70 % (identique au 31 décembre 2017), d'un taux de change euro/dollar américain de 1,17 correspondant au taux du 30 juin 2018 et des hypothèses de prix de vente des UTS résultant de l'analyse par Orano de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande. Sur cette base, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2018.

Une analyse de sensibilité sur les mêmes paramètres que l'UGT Enrichissement montre que le test reste sensible au taux d'actualisation, aux parités de change et aux anticipations des prix de vente à long terme. Prises individuellement, ces hypothèses de sensibilité n'entraîneraient pas de perte de valeur sur cet actif industriel.

## NOTE 8 - OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

### PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

(en millions d'euros)	Valeurs au 31 décembre 2017	Reprises utilisées	Désactual- isation	Changements d'hypothèses, révisions de devis et autres	Valeurs au 30 juin 2018
Provisions pour opérations de fin de cycle (loi *)	7 276	(85)	143	146	7 480
Provisions pour opérations de fin de cycle (hors loi *)	269	(6)	5	38	306
<b>PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE</b>	<b>7 545</b>	<b>(91)</b>	<b>148</b>	<b>184</b>	<b>7 786</b>

(\*) Champ d'application de la loi du 28 juin 2006

Au 30 juin 2018, les reprises utilisées pour (91) millions d'euros correspondent aux dépenses de démantèlement encourues par le groupe.

Les changements d'hypothèses, révisions de devis et autres variations pour +184 millions comprennent :

- les impacts de changement de taux d'actualisation pour +157 millions d'euros (dont +152 millions d'euros sur le périmètre Loi) imputés à hauteur de 90 millions d'euros en actifs de démantèlement et 67 millions d'euros en Résultat financier ;
- les dépenses relatives aux travaux réalisés sur des installations financées par des tiers pour (10) millions d'euros ;
- les variations de devis pour 37 millions d'euros principalement liées à l'évolution de la flotte d'emballages de transport.

### Taux d'actualisation

Au 30 juin 2018, pour les installations situées en France, Orano a retenu une hypothèse d'inflation à long-terme de 1,70% (contre 1,65% au 31 décembre 2017) et un taux d'actualisation de 4,05% (contre 4,10% au 31 décembre 2017).

A cette date, une variation du taux d'actualisation par rapport au taux utilisé (4,05%) amènerait à modifier la valeur des provisions pour opérations de fin de cycle de (397) millions d'euros avec un taux supérieur de 25 bps et de +377 millions d'euros avec un taux inférieur de 25 bps.

## **ACTIFS DE FIN DE CYCLE**

Les actifs de fin de cycle comprennent deux postes :

- Les actifs de démantèlement quote-part groupe qui sont classés au bilan en immobilisations corporelles (cf. note 7)
- Les actifs de démantèlement quote-part tiers décrits dans cette note.

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs nettes au 31 décembre 2017	Diminution liée aux dépenses de l'exercice	Désactualisation	Changements d'hypothèses, révisions de devis et autres	Valeurs nettes au 30 juin 2018
<b>TOTAL QUOTE-PART TIERS</b>	153	(11)	3	1	146

La quote-part des tiers demeurant dans les actifs de fin de cycle correspond au financement attendu de la part des tiers contribuant au démantèlement de certaines installations.

Le taux d'actualisation utilisé pour l'actif de démantèlement quote-part tiers est identique à celui utilisé pour les calculs de provisions pour opérations fin de cycle.

## **ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE**

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
Créances liées aux opérations de fin de cycle	753	744
Portefeuille de titres dédiés	6 309	6 368
<b>Total</b>	<b>7 062</b>	<b>7 112</b>

Les créances liées aux opérations de fin de cycle correspondent principalement aux créances sur le CEA résultant de la signature en décembre 2004 d'un accord (modifié en 2015) pour la prise en charge par ce dernier d'une quote-part des coûts de démantèlement d'ateliers des usines de La Hague et de Cadarache et des coûts de reprise et conditionnement des déchets de l'usine UP2 400.

Au 30 juin 2018 et au périmètre des obligations de fin de cycle relevant des articles L594-1 et suivants du code de l'environnement, les entités juridiques composant Orano présentaient un taux de couverture de 97,1% des passifs de fin de cycle par les actifs dédiés.

## **NOTE 9 - INFORMATIONS RELATIVES AUX COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES**

### **ACTIF**

Au 30 juin 2018, les titres des coentreprises se composent principalement de Cominak pour 4 millions d'euros (contre 10 millions d'euros au 31 décembre 2017).

### **PASSIF**

Au 30 juin 2018, la quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises est composée des éléments suivants :

- ETC pour 45 millions d'euros (contre 52 millions d'euros au 31 décembre 2017),
- SI-nerGIE pour 1 million d'euros (contre 5 millions d'euros au 31 décembre 2017).

### **COMPTE DE RESULTAT**

Au 30 juin 2018, la quote-part de résultat des principales coentreprises se décompose comme suit :

- Cominak pour (5) millions d'euros (contre (3) millions d'euros au 30 juin 2017),
- ETC pour 3 millions d'euros (contre 12 millions d'euros au 30 juin 2017),
- SI-nerGIE pour (1) million d'euros (création en 2017).

## NOTE 10 - AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2018</b>	<b>31 décembre 2017</b>
Dérivés sur opérations de financement	73	52
Autres	77	62
<b>Total Autres actifs non courants</b>	<b>150</b>	<b>114</b>
Dérivés sur opérations de financement	2	9
Comptes bancaires nantis	73	58
Actifs financiers de gestion de trésorerie	349	-
<b>Total Autres actifs financiers courants</b>	<b>423</b>	<b>67</b>

Les autres actifs non courants comprennent des stocks d'uranium immobilisés afin de financer les dépenses futures de réaménagement de sites miniers à l'étranger pour 30 millions d'euros (montant identique au 31 décembre 2017).

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, les comptes bancaires nantis se composent des dépôts bancaires constitués au titre d'obligations contractuelles liées à l'emprunt syndiqué adossé à certains revenus futurs de l'usine d'enrichissement Georges Besse II (« collatéraux »).

Au 30 juin 2018, les actifs financiers de gestion de trésorerie comprennent des titres monétaires et obligataires et des parts d'OPCVM placés à un horizon de gestion à court terme facilement mobilisables, ne répondant pas strictement aux critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7. Ces instruments n'étaient pas utilisés au 31 décembre 2017.

## NOTE 11 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2018</b>	<b>31 décembre 2017</b>
Disponibilités et comptes courants financiers	755	740
Equivalents de trésorerie	1 167	1 210
<b>Valeur nette</b>	<b>1 922</b>	<b>1 950</b>

Au 30 juin 2018, la trésorerie non disponible immédiatement pour le groupe s'élève à 81 millions d'euros (contre 57 millions d'euros au 31 décembre 2017) essentiellement liée à des restrictions réglementaires pour 52 millions d'euros et juridiques à l'étranger pour 28 millions d'euros.

## NOTE 12 - CAPITAUX PROPRES

### Capital

La répartition du capital d'Orano s'établit de la manière suivante :

	30 juin 2018	31 décembre 2017
Etat français	45,16%	50,16%
AREVA SA	20,0%	44,44%
Natixis (*)	10,0%	-
Caisse des Dépôts et Consignations (*)	10,0%	-
CEA	4,84%	5,4%
MHI	5,0%	-
JNFL	5,0%	-
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(\*) Fin mars 2018, AREVA SA a transféré 10 % de ses actions Orano SA à la Caisse des Dépôts et Consignations et 10 % de ses actions Orano SA à Natixis, tous deux agissant en qualité de Fiduciaire dans le cadre d'un contrat de fiducie à titre de sûreté et de gestion pour le compte de certains prêteurs d'AREVA SA.

### Autres transactions avec les actionnaires

Le Conseil d'Administration d'Orano SA a constaté le 26 février 2018 la réalisation de l'augmentation de capital réservée à Japan Nuclear Fuel Limited (JNFL) et Mitsubishi Heavy Industries, Ltd. (MHI) d'un montant total de 500 millions d'euros (cf. note 1).

### Transactions avec les sociétés sous contrôle commun

Dans le tableau de variation des capitaux propres présenté dans les données comparables au 30 juin 2017, les transactions avec les sociétés sous contrôle commun s'expliquent principalement par l'acquisition d'Orano Projets au prix de 64 millions d'euros et comptabilisée sur la base des valeurs comptables historiques telles qu'elles apparaissaient dans les comptes consolidés d'AREVA.

## NOTE 13 - AVANTAGES DU PERSONNEL

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les engagements au 30 juin 2018 s'établit à 1,5 % pour la zone Euro (identique au 31 décembre 2017) et à 4,0% pour la zone US (contre 3,25% au 31 décembre 2017).

### ANALYSE DU MONTANT NET COMPTABILISE

Au 30 juin 2018 (en millions d'euros)	Frais Médicaux et Prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du Travail	Préretraites	Retraites Supplémentaires	Total
Dette actuarielle	334	315	7	779	48	1 483
Juste valeur des actifs de couverture	0	1	0	74	44	118
<b>Montant net comptabilisé</b>	<b>334</b>	<b>314</b>	<b>7</b>	<b>705</b>	<b>4</b>	<b>1 365</b>

## VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE

<i>(en millions d'euros)</i>	Frais Médicaux et Prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du Travail	Préretraites	Retraites Supplémentaires	Total
<b>Dettes actuarielles au 31 décembre 2017</b>	<b>332</b>	<b>315</b>	<b>7</b>	<b>802</b>	<b>51</b>	<b>1 506</b>
Coûts des services rendus de la période	4	7	-	9	-	20
Coûts de services passés (inclut les modifications et réductions de régime)	-	-	-	-	-	-
Cessations/Liquidation/Réductions de plan	-	-	-	-	-	-
Coût d'actualisation	3	2	-	6	-	11
Prestations payées sur l'année	(4)	(9)	-	(38)	(4)	(55)
Cotisations employés	-	-	-	-	-	-
Acquisitions/Fusion Transfert	-	-	-	-	-	-
Transfert de régime	-	-	-	-	-	-
Écarts actuariels	-	-	-	-	-	-
Écarts de change	-	-	-	-	-	-
<b>Dettes actuarielles au 30 juin 2018</b>	<b>334</b>	<b>315</b>	<b>7</b>	<b>779</b>	<b>48</b>	<b>1 483</b>

## NOTE 14 - AUTRES PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2017	Dotations	Provisions utilisées	Provisions devenues sans objet	Autres variations *	30 juin 2018
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de concentration	270	1	(4)	-	(3)	<b>265</b>
<b>Autres provisions non courantes</b>	<b>270</b>	<b>1</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>	<b>265</b>
Restructurations et plans sociaux	126	-	(36)	-	-	<b>89</b>
Provisions pour perte à terminaison	99	62	(20)	(12)	-	<b>128</b>
Travaux restant à effectuer	1 223	49	(36)	-	39	<b>1 276</b>
Autres provisions	268	16	(11)	(2)	5	<b>277</b>
<b>Provisions courantes</b>	<b>1 716</b>	<b>127</b>	<b>(103)</b>	<b>(14)</b>	<b>44</b>	<b>1 770</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>1 986</b>	<b>129</b>	<b>(107)</b>	<b>(14)</b>	<b>41</b>	<b>2 034</b>

\* Dont 46 millions d'euros de désactualisation

## PROVISIONS POUR PERTE A TERMINAISON

Au premier semestre 2018, les courbes de prix spot pour les activités de l'Amont ont continué à se dégrader. Des commandes significatives d'UTS et d'unités de conversion ont été contractualisées, générant une dotation supplémentaire de 54 millions d'euros en provision pour perte à terminaison.

Par ailleurs :

- la consommation des provisions pour perte à terminaison constituées les années précédentes relative à l'activité enrichissement et la révision du plan d'économies (2020-2030) génèrent une reprise de provision de 19 millions d'euros ;
- une baisse des coûts de revient des stocks suite aux achats de volumes de conversion à prix de marché a entraîné une reprise de provision pour perte à terminaison à hauteur de 12 millions d'euros.

## **PROVISIONS POUR TRAVAUX RESTANT A EFFECTUER**

Au 30 juin 2018, ces provisions représentent des prestations annexes restant à réaliser (traitements et entreposages des résidus) dans les activités Amont et Aval.

## **AUTRES PROVISIONS COURANTES**

Au 30 juin 2018, les autres provisions courantes comprennent notamment :

- des provisions pour litiges ;
- des provisions pour garanties données aux clients ;
- des provisions pour assainissement courant ;
- des provisions pour risques ;
- des provisions pour charges ;

## **NOTE 15 - DETTES FINANCIERES**

<i>(En millions d'euros)</i>	Dettes non courantes	Dettes courantes	<b>30 juin 2018</b>	<b>31 décembre 2017</b>
Emprunts obligataires	4 041	140	<b>4 181</b>	4 165
Emprunts auprès des établissements de crédits et billets de trésorerie	411	62	<b>473</b>	497
Avances rémunérées	136	-	<b>136</b>	264
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	-	72	<b>72</b>	73
Instruments financiers dérivés	5	25	<b>30</b>	45
Dettes financières diverses	69	1	<b>70</b>	62
<b>TOTAL Dettes Financières</b>	<b>4 663</b>	<b>300</b>	<b>4 963</b>	<b>5 105</b>
<i>Dont crédit-bail</i>	-	-	-	-

Au 30 juin 2018, les dettes financières comprennent notamment :

- un encours d'emprunts obligataires pour une valeur comptable de 4 103 millions d'euros, et des intérêts courus non échus pour 78 millions d'euros,
- un emprunt syndiqué amortissable auprès de 10 banques et à échéance 2024 pour un montant de 461 millions d'euros (montant initial de 650 millions d'euros),
- un compte courant financier créditeur envers la coentreprise ETC pour 48 millions d'euros.

## **VARIATIONS DES DETTES FINANCIERES**

<i>(en millions d'euros)</i>	
<b>Valeur au 31 décembre 2017</b>	<b>5 105</b>
Flux de trésorerie	(172)
<b>Flux non cash :</b>	
Intérêts courus non échus sur emprunts	65
Écarts de conversion	(12)
Autres variations	(24)
<b>Valeur au 30 juin 2018</b>	<b>4 963</b>

**Réconciliation des flux de trésorerie des dettes financières entre la note des Dettes Financières et les flux liés aux opérations de financement :**

(en millions d'euros)

<b>Flux de trésorerie des Dettes Financières</b>	<b>(172)</b>
Intérêts versés	82
Instruments financiers - actif	1
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créiteurs	2
<b>Flux de trésorerie des Dettes Financières inclus dans le Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(86)</b>

**EMPRUNTS OBLIGATAIRES**

Date d'émission	<b>Valeur au bilan</b> (en millions d'euros)	Devise	Nominal (en millions de devises)	Taux nominal	Echéance
23-sept-09	1 024	EUR	1 000	4,875%	Septembre 2024
06-nov-09	759	EUR	750	4,375%	Novembre 2019
22-sept-10	761	EUR	750	3,50%	Mars 2021
04-avr-12	199	EUR	200	TEC10+2,125%	Mars 2022
04-sept-13	518	EUR	500	3,25%	Septembre 2020
20-sept-13	62	JPY	8 000	1,156%	Septembre 2018
20-mars-14	779	EUR	750	3,125%	Mars 2023
<b>Total</b>	<b>4 103</b>				

**COVENANTS BANCAIRES**

L'emprunt syndiqué amortissable, d'une valeur comptable de 461 millions d'euros au 30 juin 2018 et à échéance juin 2024, est adossé à certains revenus futurs de l'usine d'enrichissement Georges Besse II. A ce titre, il comporte des nantissements de créances futures, de comptes bancaires et comprend un « covenant » rapportant les flux de trésorerie au service de la dette qui conditionne les paiements de la Société d'Enrichissement du Tricastin à Orano SA (dividendes et remboursements de prêts internes). Au 30 juin 2018, les dispositions contractuelles du "covenant" sont satisfaites.

**NOTE 16 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS**

**ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DETAILLES PAR CATEGORIES**

Compte tenu de la première application d'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la présentation du bilan au 30 juin 2018 diffère de celle au 31 décembre 2017, en application des dispositions de la Phase I d'IFRS 9 (cf. note 2).

**30 juin 2018**

**Actif**

**Ventilation par catégorie**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Actifs non financiers</b>	<b>Actifs au coût amorti</b>	<b>Actifs à la juste valeur par résultat</b>	<b>Actifs à la juste valeur par OCI</b>	<b>Juste valeur des actifs financiers</b>
<b>Actifs non courants</b>	<b>7 212</b>	<b>29</b>	<b>1 139</b>	<b>6 044</b>	<b>-</b>	<b>7 306</b>
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	7 062	-	1 098	5 964	-	7 185
Autres actifs non courants	150	29	41	80	-	121
<b>Actifs courants</b>	<b>3 977</b>	<b>679</b>	<b>2 243</b>	<b>1 055</b>	<b>-</b>	<b>3 297</b>
Clients et comptes rattachés	795	109	687	-	-	687
Autres créances opérationnelles	785	525	222	38	-	260
Autres créances non opérationnelles	51	46	5	-	-	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 922	-	1 255	667	-	1 922
Autres actifs financiers courants	423	-	73	350	-	423
<b>Total actif</b>	<b>11 189</b>	<b>709</b>	<b>3 382</b>	<b>7 098</b>	<b>-</b>	<b>10 603</b>

**Décomposition des actifs valorisés à la juste valeur par technique d'évaluation :**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Niveau 1</b> Cours cotés non ajustés	<b>Niveau 2</b> Données observables	<b>Niveau 3</b> Données non observables	<b>TOTAL</b>
<b>Actifs non courants</b>	<b>6 188</b>	<b>311</b>	<b>6</b>	<b>6 505</b>
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 188	237	-	6 425
Autres actifs financiers non courants	-	73	6	80
<b>Actifs courants</b>	<b>1 015</b>	<b>40</b>	<b>-</b>	<b>1 055</b>
Autres créances opérationnelles	-	38	-	38
Trésorerie et équivalents de trésorerie	667	-	-	667
Autres actifs financiers courants	348	1	-	350
<b>Total actif</b>	<b>7 203</b>	<b>350</b>	<b>6</b>	<b>7 559</b>

**Passif et capitaux propres****Ventilation par catégorie**

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Passifs non financiers	Passifs au coût amorti	Passifs à la juste valeur par résultat (*)	Juste valeur des passifs financiers
<b>Passifs non courants</b>	<b>4 663</b>	-	<b>4 658</b>	<b>5</b>	<b>4 710</b>
Dettes financières non courantes	4 663	-	4 658	5	4 710
<b>Passifs courants</b>	<b>2 772</b>	<b>994</b>	<b>1 713</b>	<b>64</b>	<b>1 778</b>
Dettes financières courantes	300	-	275	25	<b>300</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	643	-	643	-	643
Autres dettes opérationnelles	1 817	993	785	39	824
Autres dettes non opérationnelles	11	1	10	-	10
<b>Total passif</b>	<b>7 434</b>	<b>994</b>	<b>6 371</b>	<b>70</b>	<b>6 487</b>

(\*) Niveau 2

31 décembre 2017

**Actif****Ventilation par catégorie**

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs non financiers	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à échéance	Instruments dérivés	Juste valeur des actifs financiers
<b>Actifs non courants</b>	<b>7 226</b>	<b>29</b>	<b>887</b>		<b>5 765</b>	<b>492</b>	<b>52</b>	<b>7 333</b>
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	7 112		860		5 759	492		7 248
Autres actifs non courants	114	29	27		6		52	85
<b>Actifs courants</b>	<b>3 654</b>	<b>592</b>	<b>1 704</b>	<b>1 210</b>			<b>148</b>	<b>3 062</b>
Clients et comptes rattachés	789	90	698					698
Autres créances opérationnelles	791	453	198				139	337
Autres créances non opérationnelles	57	49	8					8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 950		740	1 210				1 950
Autres actifs financiers courants	67		58				9	67
<b>Total actif</b>	<b>10 879</b>	<b>621</b>	<b>2 591</b>	<b>1 210</b>	<b>5 765</b>	<b>492</b>	<b>200</b>	<b>10 394</b>

**Décomposition des actifs valorisés à la juste valeur par technique d'évaluation :**

	Niveau 1 Cours cotés non ajustés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables	TOTAL
<b>Actifs non courants</b>	<b>6 133</b>	<b>306</b>	<b>6</b>	<b>6 445</b>
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 133	254		6 388
Autres actifs financiers non courants		52	6	58
<b>Actifs courants</b>	<b>1 210</b>	<b>148</b>		<b>1 358</b>
Autres créances opérationnelles		139		139
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 210			1 210
Autres actifs financiers courants		9		9
<b>Total actif</b>	<b>7 343</b>	<b>454</b>	<b>6</b>	<b>7 803</b>

**Passif et capitaux propres****Ventilation par catégorie**

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Passifs non financiers	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments dérivés (*)	Juste valeur des passifs financiers
<b>Passifs non courants</b>	<b>4 676</b>		<b>4 671</b>		<b>5</b>	<b>4 852</b>
Dettes financières non courantes	4 676		4 671		5	4 852
<b>Passifs courants</b>	<b>2 760</b>	<b>895</b>	<b>1 816</b>		<b>49</b>	<b>1 865</b>
Dettes financières courantes	429		389		40	429
Fournisseurs et comptes rattachés	564		564			564
Autres dettes opérationnelles	1 701	894	798		9	807
Autres dettes non opérationnelles	66	1	65			65
<b>Total passif</b>	<b>7 436</b>	<b>895</b>	<b>6 487</b>		<b>54</b>	<b>6 717</b>

(\*) Niveau 2

**NOTE 17 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

Les transactions entre la société mère et ses filiales intégrées, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2017. En particulier, le groupe continue à entretenir des relations significatives avec les entreprises contrôlées par l'Etat français, et notamment :

- Les transactions avec le CEA concernent la réalisation de travaux de démantèlement des installations nucléaires du CEA et des prestations d'ingénierie pour la conception. Par ailleurs, la créance liée aux opérations de fin de cycle du groupe est comprise dans les créances clients et autres (cf. note 8) ;
- En 2017, AREVA SA a facturé aux sociétés incluses dans le périmètre de consolidation une redevance de marque et des loyers et services associés. Cette facturation n'a plus lieu d'être en 2018 ;  
Les autres transactions avec le groupe AREVA concernaient les facturations de prestations de combustibles MOX issues des activités de l'Aval. Au 31 décembre 2017, Framatome a été cédé par AREVA à EDF. Ces transactions sont désormais déclarées avec EDF à partir du 1er janvier 2018 ;
- Les transactions avec EDF portent sur l'amont du cycle du combustible nucléaire (ventes d'uranium, prestations de services de conversion et d'enrichissement) et sur l'aval du cycle (prestations de transport, d'entreposage, de traitement et de recyclage du combustible usé). Le groupe dispose d'un accord-cadre de traitement et de recyclage dit « contrat ATR » avec EDF qui définit les modalités de coopération industrielle en matière de traitement recyclage jusqu'en 2040. Dans le cadre de cet accord, Orano et EDF ont signé, en février 2016, un nouveau contrat d'application définissant les conditions techniques et financières du transport, du traitement et du recyclage du combustible usé par Orano au bénéfice d'EDF pour la période 2016-2023.

Par ailleurs, Orano achète à ETC les centrifugeuses destinées à son usine d'enrichissement Georges Besse 2, dont ETC assure également la maintenance.

#### NOTE 18 - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2018</b>	<b>31 décembre 2017</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>402</b>	<b>343</b>
Engagements donnés liés à l'exploitation	310	293
• <i>Garanties de marché données</i>	293	267
• <i>Autres garanties liées à l'exploitation</i>	17	26
Engagements donnés liés au financement	74	31
Autres engagements donnés	18	18
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>116</b>	<b>119</b>
Engagements reçus liés à l'exploitation	115	119
Engagements reçus liés au financement	-	-
Autres engagements reçus	1	-
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>438</b>	<b>407</b>

#### NOTE 19 - LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

Orano est impliqué dans certaines procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de ses activités. Le groupe fait également l'objet de certaines demandes, actions en justice ou procédures réglementaires qui dépassent le cadre du cours ordinaire de ses activités, dont les plus significatives sont résumées ci-après.

##### **GADOULLET**

Le 6 octobre 2016, Mr Jean-Marc Gadoullet a assigné les sociétés AREVA SA et Orano Cycle SA devant le Tribunal de Grande Instance de Nanterre, en vue d'obtenir paiement d'une rémunération qu'il prétend due au titre de services qu'il aurait rendus au groupe Orano au Niger entre septembre 2010 et octobre 2013. AREVA SA et Orano Cycle SA considèrent que les prétentions de Mr Gadoullet sont infondées et ont contesté, à titre liminaire, la compétence du Tribunal de Grande Instance pour en connaître. Le Tribunal n'a pas suivi cette position et s'est déclaré compétent par jugement en date du 6 février 2018. AREVA SA et Orano Cycle SA ont interjeté appel de cette décision. La Cour d'Appel ne s'est pas encore prononcée.

##### **URAMIN**

Les sociétés Orano SA et Orano Mining se sont constituées parties civiles, en juin 2018, dans le volet « acquisition » de l'instruction judiciaire ouverte dans l'affaire Uramin. AREVA SA, l'ancienne holding du groupe AREVA, s'était portée partie civile dans le cadre de cette instruction à la suite d'un « avis à victime » reçu en 2015 de la part du juge d'instruction en charge de l'affaire. Le groupe Orano entend, au travers de la constitution de partie civile d'Orano SA et Orano Mining, assurer la défense de ses intérêts. L'instruction judiciaire est toujours en cours et aucune date concernant un éventuel jugement n'a été fixée à ce jour.

##### **ENQUETES**

La société a connaissance d'une enquête préliminaire ouverte par le Parquet National Financier fin juillet 2015 au sujet d'une opération de trading d'uranium réalisée en 2011. Cette enquête se déroule dans le cadre de procédures judiciaires contre X et aucune entité du groupe Orano n'est à ce jour mise en cause.

En outre, le groupe comprenant un grand nombre d'entités localisées dans différents pays, il fait régulièrement face à des audits de la part des autorités fiscales. Plusieurs audits ainsi que des procédures ou contentieux en matière fiscale ont été engagés ou sont actuellement en cours devant ces mêmes autorités ou devant les tribunaux mais aucun ne devrait donner lieu ou n'a donné lieu, à des charges fiscales matérielles pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers. Le Groupe considère qu'il dispose de solides moyens de défense et qu'il met en œuvre les procédures légales à sa disposition pour prévenir tout dénouement défavorable.

#### **NOTE 20 - CARNET DE COMMANDES**

Au 30 juin 2018, le carnet de commandes d'Orano s'élève à 33,2 milliards d'euros.

#### **NOTE 21 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE**

Le 11 juillet 2018, Orano a mis en place sa première ligne de crédit syndiqué, d'un montant de 780 millions d'euros (cf. note 1).

**NOTE 22 - PASSAGE DES ETATS FINANCIERS PUBLIES 2017 AUX ETATS FINANCIERS RETRAITES 2017**

La présente note récapitule les principaux impacts de la première application des normes IFRS 15 à l'ouverture du semestre comparatif et IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**RETRAITEMENT DES CAPITAUX PROPRES**

(en millions d'euros)	Capital	Primes et Réserves consolidées	Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	Réserves de conversion	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres et intérêts minoritaires
<b>31 décembre 2016 publié (*)</b>	<b>53</b>	<b>(1 120)</b>	<b>(157)</b>	<b>136</b>	<b>113</b>	<b>(976)</b>	<b>(40)</b>	<b>(1 016)</b>
Ajustement IFRS 15		(130)			(0)	(130)		(130)
Impôts différés associés		0				0		0
<b>1<sup>er</sup> janvier 2017 retraité</b>	<b>53</b>	<b>(1 250)</b>	<b>(157)</b>	<b>136</b>	<b>112</b>	<b>(1 107)</b>	<b>(40)</b>	<b>(1 147)</b>

(\*) Capitaux propres consolidés publiés dans les comptes consolidés spécifiques Orano au 31 décembre 2017

(en millions d'euros)	Capital	Primes et Réserves consolidées	Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	Réserves de conversion	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres et intérêts minoritaires
<b>31 décembre 2017 publié</b>	<b>119</b>	<b>963</b>	<b>(164)</b>	<b>305</b>	<b>(79)</b>	<b>1 144</b>	<b>(192)</b>	<b>952</b>
Ajustement IFRS 15		(113)				(113)		(113)
Impôts différés associés		0				0		0
<b>31 décembre 2017 retraité</b>	<b>119</b>	<b>850</b>	<b>(164)</b>	<b>305</b>	<b>(79)</b>	<b>1 031</b>	<b>(192)</b>	<b>838</b>
Ajustement IFRS 9		230		(215)		15		15
Impôts différés associés		-		-		-		-
<b>1<sup>er</sup> janvier 2018 retraité</b>	<b>119</b>	<b>1 079</b>	<b>(164)</b>	<b>90</b>	<b>(79)</b>	<b>1 045</b>	<b>(192)</b>	<b>853</b>

## PASSAGE COMPTE DE RESULTAT PUBLIE VERS COMPTE DE RESULTAT RETRAITE

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2017 Publié	Ajustements IFRS 15	1 <sup>er</sup> semestre 2017 Retraité
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 846</b>	<b>(52)</b>	<b>1 794</b>
Coût des produits et services vendus	(1 504)	63	(1 441)
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>342</b>	<b>11</b>	<b>353</b>
Frais de recherche et développement	(41)		(41)
Frais commerciaux	(26)		(26)
Frais généraux	(61)		(61)
Autres charges opérationnelles	(276)		(276)
Autres produits opérationnels	30		30
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>(32)</b>	<b>11</b>	<b>(21)</b>
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	9		9
<b>Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées</b>	<b>(22)</b>	<b>11</b>	<b>(11)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	7		7
Coûts de l'endettement financier brut	(113)		(113)
<b>Coûts de l'endettement financier net</b>	<b>(106)</b>		<b>(106)</b>
Autres charges financières	(249)	4	(245)
Autres produits financiers	230		230
<b>Autres charges et produits financiers</b>	<b>(19)</b>	<b>4</b>	<b>(15)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(125)</b>	<b>4</b>	<b>(121)</b>
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>(57)</b>		<b>(57)</b>
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>	<b>(205)</b>	<b>15</b>	<b>(190)</b>
Résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées	(2)		(2)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>(207)</b>	<b>15</b>	<b>(192)</b>
<b>RESULTAT NET - PART DU GROUPE</b>	<b>(169)</b>	<b>15</b>	<b>(154)</b>
<b>RESULTAT NET – PART DES MINORITAIRES</b>	<b>(38)</b>		<b>(38)</b>

En application de la norme IFRS 15, l'Excédent Brut d'Exploitation comparatif de 516 millions d'euros dans les états financiers publiés au 30 juin 2017 a été retraits à 476 millions d'euros.

**PASSAGE ETAT DU RESULTAT GLOBAL PUBLIE VERS ETAT DU RESULTAT GLOBAL RETRAITE**

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2017 Publié	<i>Ajustements IFRS 15</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2017 Retraité
<b>Résultat net</b>	<b>(207)</b>	<b>15</b>	<b>(192)</b>
<b>Eléments non recyclables au compte de résultat</b>	<b>43</b>		<b>43</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel des sociétés intégrées	42		42
Effet d'impôts relatifs aux éléments non recyclables	0		0
Quote-part des éléments non recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	(0)		(0)
Eléments non recyclables relatifs aux activités cédées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	0		0
<b>Eléments recyclables au compte de résultat</b>	<b>81</b>		<b>81</b>
Ecart de conversion des sociétés intégrées	(132)		(132)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	37		37
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	190		190
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables	(14)		(14)
Quote-part des éléments recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	-		-
Eléments recyclables relatifs aux activités cédées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	-		-
<b>Total autres éléments du résultat global (après impôt)</b>	<b>123</b>		<b>123</b>
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>(83)</b>	<b>15</b>	<b>(68)</b>
- Part du groupe	(39)	15	(24)
- Intérêts minoritaires	(45)		(45)

## PASSAGE BILAN PUBLIE VERS BILAN RETRAITE

### ACTIF

(en millions d'euros)	31 décembre 2017 Publié	Ajustements IFRS 15	31 décembre 2017 Retraité
<b>Actifs non courants</b>	<b>17 118</b>	<b>856</b>	<b>17 973</b>
Goodwill sur entreprises intégrées	1 193		1 193
Immobilisations incorporelles	1 339		1 339
Immobilisations corporelles	7 097	855	7 952
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	153		153
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	7 112		7 112
Titres des coentreprises et entreprises associées	10		10
Autres actifs non courants	114		114
Actifs d'impôts différés	101		101
<b>Actifs courants</b>	<b>5 095</b>	<b>(85)</b>	<b>5 010</b>
Stocks et en-cours	1 316	(58)	1 258
Clients et comptes rattachés	816	(27)	789
Autres créances opérationnelles	791		791
Autres créances non opérationnelles	57		57
Impôts courants – actif	98		98
Autres actifs financiers courants	67		67
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 950		1 950
<b>Total actif</b>	<b>22 212</b>	<b>771</b>	<b>22 983</b>

### PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	31 décembre 2017 Publié	Ajustements IFRS 15	31 décembre 2017 Retraité
<b>CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>952</b>	<b>(113)</b>	<b>838</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>13 963</b>		<b>13 963</b>
Avantages du personnel	1 382		1 382
Provisions pour opérations de fin de cycle	7 545		7 545
Autres provisions non courantes	270		270
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	57		57
Dettes financières non courantes	4 676		4 676
Passifs d'impôts différés	33		33
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>7 298</b>	<b>884</b>	<b>8 182</b>
Provisions courantes	1 730	(14)	1 716
Dettes financières courantes	429		429
Avances et acomptes	2 865	814	3 679
Fournisseurs et comptes rattachés	569	(5)	564
Autres dettes opérationnelles	1 612	89	1 701
Autres dettes non opérationnelles	66		66
Impôts courants – passif	27		27
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>22 212</b>	<b>771</b>	<b>22 983</b>

## PASSAGE TFT PUBLIE VERS TFT RETRAITE

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2017 Publié	Ajustements IFRS 15	1 <sup>er</sup> semestre 2017 Retraité
<b>Résultat net de l'ensemble</b>	<b>(207)</b>	<b>15</b>	<b>(192)</b>
Moins : résultat des activités cédées	2		2
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(205)</b>	<b>15</b>	<b>(190)</b>
Perte (profit) des entreprises associées	(9)		(9)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois	535	(21)	514
Dotations nettes aux provisions	(112)	(2)	(114)
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions	173		173
Charge d'impôts (courants et différés)	57		57
Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier	109		109
Perte (profit) sur cessions d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur	(88)		(88)
Autres éléments sans effet de trésorerie	3		3
<b>Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts</b>	<b>463</b>	<b>(8)</b>	<b>456</b>
Intérêts nets reçus (versés)	(71)		(71)
Impôts versés	(227)		(227)
<b>Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts</b>	<b>166</b>	<b>(8)</b>	<b>158</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	(208)	6	(202)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>(42)</b>	<b>(2)</b>	<b>(44)</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(199)	2	(197)
Acquisitions d'actifs financiers et prêts accordés	(756)		(756)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise	(59)		(59)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3		3
Cessions d'actifs financiers et remboursements de prêts	719		719
Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée	4		4
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(289)</b>	<b>2</b>	<b>(287)</b>
Augmentations de capital de la société mère et augmentation de capital souscrites par les actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	0		0
Transactions avec les actionnaires minoritaires	(95)		(95)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	(17)		(17)
Augmentation des dettes financières	(18)		(18)
Diminution des dettes financières	0		0
Variation des autres dettes financières	(5)		(5)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(135)</b>	<b>0</b>	<b>(135)</b>
Impact des variations de taux de change	(10)		(10)
Flux nets de trésorerie générés par les activités cédées	2		2
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>(474)</b>		<b>(474)</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>	<b>1 382</b>		<b>1 382</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>908</b>		<b>908</b>